

lades. En outre, le peu de fortune qu'il possédait était englouti par sa bibliothèque dont la valeur ne ressortit qu'à sa mort mais dont la vente, comme toujours dans ces cas, ne rapporta guère.

Peut-on donc s'étonner qu'en ces conditions Madame Neyen eut toutes les peines du monde à nouer les bouts dans un ménage qui comptait 8 enfants dont trois, il est vrai, moururent en bas âge. Aussi, si les travaux historiques du docteur Neyen - malgré les critiques qu'ils ont dû subir, surtout à partir du 20^e siècle *) - continuent à forcer l'admiration des amis de l'histoire luxembourgeoise, **) ils furent loin d'avoir été fort appréciés par Madame Neyen, ses enfants, voire ses petits-enfants.

Avant de nous occuper des nombreux ouvrages et études historiques sortis de la plume d'Auguste Neyen, relevons ses mérites dans la création (2. 9. 1845) de la «*Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le G.-D. de Luxembourg*» vulgo «*Société archéologique*» et, à partir du 24. 10. 1868, Section historique de l'Institut royal grand-ducal et dont les «*Publications*» (comptant à ce jour 83 volumes) sont devenues l'outil indispensable de tout historiographe luxembourgeois.

La nécessité de l'existence d'une telle société s'imposa à Neyen lorsque, en 1838, il fut réservé à quelques particuliers (dont Neyen et le baron Emmanuel d'Huart) ainsi qu'au Conseil de Régence de Luxembourg de protester contre la cession des ossements provenant de la dépouille mortelle de Jean l'Aveugle par J. Fr. Boch-Buschmann au prince héréditaire de Prusse ***).

Jugeant infâmes les épithètes dont J. Fr. Boch, dans la revue messine «*L'Austrasie*», «*gratifia*» ses compatriotes auprès desquels il cherchait à se justifier, Neyen adressa en 1840 à ladite revue un article intitulé «*Histoire des voyages posthumes de Jean dit l'Aveugle ...*» La rédaction refusa le manuscrit «*afin de ménager les susceptibilités des personnes qui devaient y être mises en jeu.*» (1)

Ce qui engagea Neyen à redoubler d'efforts en vue de la création de la Société archéologique, et auprès du gouverneur de la Fontaine (v. fasc. VII) qui le recevait à ses réunions littéraires, et auprès du Roi Grand-Duc, qui le reçut en audience à Walferdange, le 8. 6. 1842. (2)

*) V. T. KELLEN, Die luxbg. Geschichtsschreibung 1933, p. 55. V. aussi la remarque de N. van Werveke : «*Je tiens à prémunir mes lecteurs contre l'exactitude des détails fournis par A. Neyen qui sont toujours sujets à caution*» (Esquisse de l'hist. de l'enseignement 1904, p. 285).

**) V. la façon équitable dont Jos. Goedert juge Neyen en même temps que de la Fontaine et Wurth-Paquet comme «*médiévistes improvisés*» mais également comme «*amateurs éclairés, hommes de savoir et de goût*». (Le souvenir de C. Wampach, 1960, p. 15).

***) Il est vrai que le prince de Prusse s'était engagé à rendre les ossements du roi de Bohême lorsque la ville et le pays de Luxembourg lui auraient érigé un monument digne de sa grandeur historique.